

## Compte rendu de la réunion de lancement de la Commission « Dispositif prestataire Smart Home de confiance - V2 » du 19 novembre 2020

Visioconférence

### Participants :

FX Jeuland  
Eric Laurencon  
PN Cléré  
Daniel Guillen  
Sébastien Bergin  
JP Morvan

**Compte rendu :** Magali Tournadre

### Objectif de la réunion

*Synthèse des différents sous-groupes avant présentation des travaux le 24/11 sur la V2 du cadre de référence « prestataire Smart Home de confiance ».*

L'objectif de cette réunion est de faire le point des différentes améliorations à mettre dans le V2 du dispositif AFNOR en vue de la réunion du 24/11 de 10h à 12h. Des sous groupes ont été définis à la dernière réunion du 5/10 afin de remonter tous les points d'amélioration pour la présentation de la synthèse du 24/11.

Plusieurs réunions ont été lancées puis un zoom de remontés des différents s/grp a été réalisé le 19/11 par zoom. C'est donc une synthèse des échanges qui est décrite ci-dessous.

### Organisation

Rappel des sous groupes :

- 1- Un prestataire professionnel et transparent (animateur : Benjamin Chevalier) – PN Cléré - Julien Mahot
- 2- Un prestataire expérimenté (animateur : Daniel Guillen) - JB Galan - Pierre Dagneau
- 3- Un prestataire formé à plusieurs solutions (animatrice : Magali Tournadre) - Romain Courrier - Jean-Pierre Morvan - Albert Bouchoucha
- 4- Un prestataire compétent pour suivre les évolutions de votre installation (animateur : Olivier Granon) – Alexis Sacksteder - Jean-frederic Thania
- 5- Un prestataire vigilant qui place la cyber sécurité au cœur de ses préoccupations (animateur : Henri Morawek) Eric Jouseau – Angelo Blot

6- Un prestataire à votre écoute, il vous accompagne dans la prise en main de votre installation et se soucie de votre avis (animateur : Eric / application + web ?)

« Prescription », Charte de déontologie et « Communication » (animatrice : Magali Tournadre) FX  
Jeuland - Eric Laurençon - PN Cléré - Sébastien Bergin

## Sujets discutés & actions

La partie Cybersécurité de l'AFNOR V1 a disparu, au détriment seulement des mots de passe, je vais remettre la partie manquante. => Magali va remettre cette partie plus complète avec les informations envoyées par mail d'Henri.

Mail de Daniel : Une des caractéristiques de notre métier d'intégrateur c'est la ferveur que nous avons à réaliser des installations. Cette ferveur ne peut se mesurer mais les résultats oui. Notamment des attestations de bonne réalisation délivrées ou signées par des clients finaux. Ceci permettrait de valoriser l'expérience acquise d'un candidat. Je vous soumetts donc de rajouter aux deux critères existants un critère « attestation de bonne fin de réalisation » avec présentation de trois attestations minimums. => Suite au retour de Daniel G. nous avons ajouté ce critère lors d'une première adhésion : « attestation de bonne fin de réalisation » avec présentation de 2/3 attestations, a été ajouté dans le critère 6 (Suivi), qui remplacera le questionnaire AFNOR en année 2 renouvellement (voir si critère 2 ou 4 lors de la réunion du 24/11).

Il a été demandé que le fichier doc soit directement dans le dossier Drive de la SBA Smart Home, idem pour les critères détaillés fichier DOC...=> Magali demande les autorisations à Maud et faire le nécessaire pour que ce drive soit partagé avec les membres de la commission.

- Réflexion Dispositif AFNOR vs membre SBA ?

Une demande qui revient régulièrement est qui m'est revenu le matin du 19/11.

Doit-on être SBA (région ou national) pour être éligible AFNOR ?

Remontée à FX de Magali : j'ai pour ma part répondu qu'il fallait être membre SBA mais j'ai cru comprendre que ce n'était pas le cas avant (FFD). Donc si tu savais me répondre clairement sur ce point STP ? Et quel cout cela représente pour passer AFNOR ?

Réponse de FX : Le dispositif AFNOR est ouvert à tous, si membre SBA alors des tarifs préférentiels seront proposés. Si membre SBA, la charte SBA validera déjà certains critères demandés par AFNOR.

Il faut lever le doute des animateurs et contributeurs SmartHome. => Magali doit envoyer réponse claire aux membres avec doutes et en attente de réponse.

**La prochaine réunion de Commission est fixée le 24 novembre de 10 à 12h sur le même format (visio et animateurs des sous-groupes au siège de l'Afnor).**

- ⇒ Magali va mettre à jour le PPT en V2 avec les nouveautés / évolutions en Italique en prévision de la réunion du 24/11.
- ⇒ FX finalise selon l'ODJ, valide et réalise les derniers slides (charte, domaines applications...).

## Ressources mise à disposition

- Répertoire de travail de la Commission : <https://drive.google.com/drive/folders/13R-QpSxY4MOQAooEIXzseozcJyKumOCN?usp=sharing>
- La liste des critères « prestataire Smart Home de confiance" V1 : [https://drive.google.com/file/d/15Z1B3Xf5-IMj0kKbnUitvjvX-Ln51RM\\_/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/15Z1B3Xf5-IMj0kKbnUitvjvX-Ln51RM_/view?usp=sharing)
- Lien inscription dispositif : <https://certification.afnor.org/numerique/integrateur-smart-home>